

Arrêté du Maire

Objet : Réalisation d'un téléfilm « La fille sans visage » à
FAUMONT

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),

Vu le code de la route et des collectivités territoriales,

Considérant la demande de FRANCE.TV concernant un tournage d'un téléfilm à FAUMONT (59), le 10 mars 2023, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature de la demande :

règlementation du stationnement des véhicules - rue Colette

règlementation du stationnement des véhicules - résidence Verte Rue

autorisation de stationnement - parking rue Colette

route barrée avec déviation - rue du Gorguechon

ARRÊTE

Article 1er : Du 09 mars 2023 à partir de 18h00 jusqu'au 10 mars 2023 à 19h00 :

- le stationnement des véhicules autres que ceux composant l'équipe de réalisation du téléfilm est interdit par les riverains sur Colette,

- le stationnement, résidence Verte Rue, est exceptionnellement autorisé à cheval sur le trottoir opposé aux habitations,

- l'occupation du parking situé à l'opposé du 1227 rue Colette est réservée à l'équipe de réalisation du téléfilm.

Article 02 : Le 10 mars 2023, de 15h30 à 18h30, la rue Gorguechon, entre l'intersection du Hameau de la Rue, d'un côté et la rue Catoire, de l'autre côté, sera interdite à la circulation. Une déviation sera mise en place.

Article 03 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par le pétitionnaire.

Article 04 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 05 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 06 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- aux régisseurs de France.TV,
- M. le Maire de Moncheaux,
- La gendarmerie d'Orchies.

Fait à Faumont, le 20 février 2023

Le Maire,
Gilles BARBIEUX